

COMMUNIQUE DE PRESSE

Participez au « Mois de la Grande Collecte » des huiles et graisses de friture usagées dans les Ecoparcs !

Du **1er au 31 octobre inclus**, l'Hygea, Intercommunale de gestion environnementale, en collaboration avec Valorfrit¹, organise le "**Mois de la Grande Collecte**". Vos huiles et graisses de friture usagées, ramenées dans les Ecoparcs, vous permettront peut-être alors de devenir l'heureux gagnant d'un vélo (un par province), d'une friteuse (une par Ecoparc) ou d'un des 1.000 tickets de cinéma !



Venez, déposez et gagnez.

Pendant le "Mois de la Grande Collecte", vous recevrez un ticket de tombola par litre d'huile ou de graisse de friture rapporté dans un Ecoparc. Vous trouverez un code sur chaque ticket reçu. Ce code peut ensuite être introduit sur le site web : www.valorfrit.be/moisdelacollecte. Avec un peu de chance, vous ferez partie des gagnants.

Une autre bonne raison de participer.

La plus grande partie des huiles et des graisses de friture est transformée en combustible biodiesel (90 %). Le biodiesel obtenu à partir d'huile/de graisse de friture est d'autant plus écologique qu'il s'agit ici de recyclage de flux de déchets. D'une part, cela évite de devoir cultiver des matières premières spécifiques pour fabriquer ce biodiesel et, d'autre part, on n'utilise aucune matière première qui pourrait servir de base pour des denrées alimentaires. Une deuxième forme importante de recyclage est la production d'électricité verte (9 %). Outre le biodiesel et la production d'électricité verte, il existe encore de nombreuses possibilités de recyclage dans des applications techniques (1 %) tels que le bois aggloméré, le plastique, les savons industriels, les lubrifiants, les bougies, etc. Il s'agit donc bien là de recyclage utile !

Quelques chiffres de collecte...

En 2011, plus de 1,8 kg par ménage wallon d'huiles et graisses de friture usagées étaient collectés via les parcs à conteneurs alors que le flux est estimé à 5,5 kg/ménage/an. Une grande partie des huiles et graisses finissent encore trop souvent dans les égouts ou le jardin et sont alors source de pollution. N'hésitez plus... Ramenez vos huiles et graisses de friture dans un Ecoparc et devenez l'un des heureux gagnants du concours !

¹ Valorfrit est l'organisme belge qui gère l'obligation de reprise des huiles et graisses de friture utilisées.